

# Informations viticoles et œnologiques

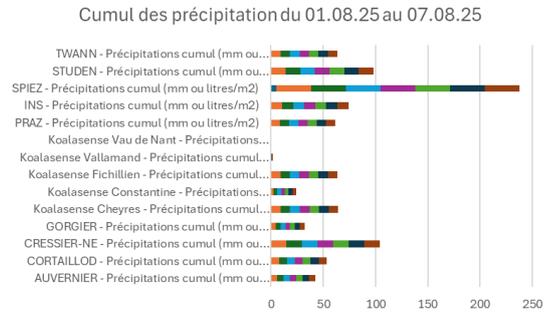
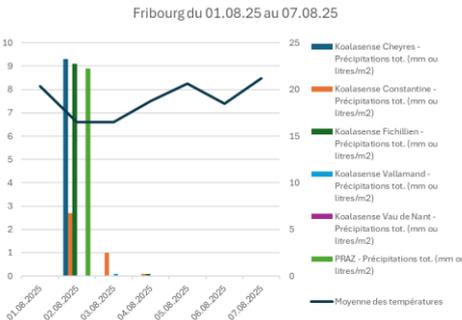
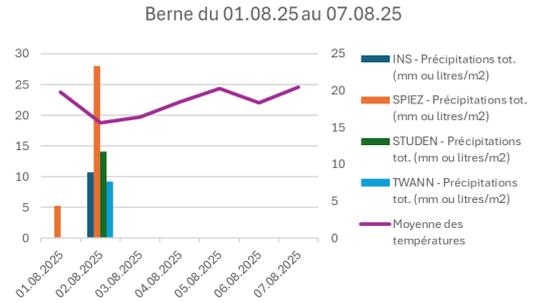
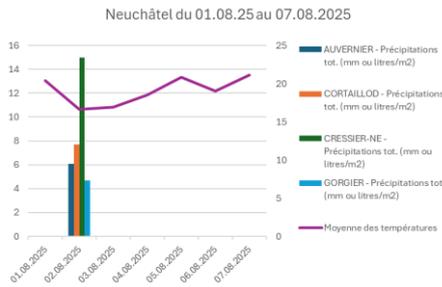
## Région des Trois-Lacs



Station viticole du canton de Neuchâtel – station.viticole@ne.ch – 032.889.37.04

### 1 – Météo

- 0- Stade phénologique M (mi-véraison)
- 1- Météo
- Semaine ensoleillée
- 2- Fin des traitements
- 15 août dernier délai pour appliquer l'ensemble des fongicides
- 3- Situation des maladies M/FM +, O/EM ++,
- 4- Date de fauche intégrale (NE)-15/08
- 5- Semis de couverts végétaux
- 6- Flavescence dorée
- 7- Informations de la station
- 8- Informations diverses



### Stade phénologique



Chasselas stade M



Pinot noir stade M

#### Pour la région des Trois-Lacs

Depuis aujourd'hui, débute une nouvelle période caniculaire. Des températures supérieures à 30°C devraient se maintenir jusqu'à vendredi prochain. Les vents devraient être faibles à modérés. L'ensoleillement sera très généreux.

#### Évolution probable

La stabilité actuelle devrait se maintenir. Toutefois, les températures devraient fléchir légèrement.

#### Pour la région de Spiez

Depuis aujourd'hui, débute une nouvelle période caniculaire. Des températures supérieures à 30°C devraient se maintenir jusqu'à vendredi. Des précipitations seraient possibles en fin de semaine à partir de samedi. En parallèle de ces précipitations, les températures devraient baisser (~25°C).

#### Évolution probable

La stabilité actuelle devrait se maintenir. Toutefois, les températures devraient baisser encore un peu (~25°C).

## 2 – Fin de traitements

Le vendredi 15 août sera le dernier délai pour appliquer l'ensemble des fongicides.

Passé ce délai, seuls des produits à base de cuivre ou le mélange Armicarb + Vacciplant sont possibles jusqu'à fin août.

Ce mélange n'est que partiellement pertinent. L'Armicarb est très utile pour gérer un risque d'oïdium tardif. En revanche, l'intérêt du Vacciplant est très limité.

En effet, ce produit est un éliciteur actif sur les jeunes tissus. À ce stade de développement, les attaques d'oïdium sont surtout problématiques sur la rafle. Sur ce type de tissu, le Vacciplant est beaucoup moins stimulant que sur de jeunes feuilles.

## 3 – Situation des maladies

Les conditions actuelles mettent un coup de frein momentané au développement des maladies.

### Mildiou (Risque actuel +)

Avec la canicule annoncée, le risque mildiou baisse.

### Oïdium (risque actuel ++)

La canicule va également réduire l'activité potentielle de l'oïdium.

Le risque de contaminations tardives des rafles se réduit fortement.

### Lutte contre les oiseaux

L'activité des oiseaux est en augmentation.

Dans les secteurs attractifs, les filets doivent désormais être installés.

Pour les filets couvrants, l'installation se fera juste après la fin des traitements.

La fiche technique rappelle les bonnes pratiques concernant la pose des filets (Voir bulletin 16 et 17).

Dans les grandes lignes :

- Tous les types de filets doivent être bien tendus.
- Les filets couvrants ne doivent pas être installés jusqu'au sol.
- Les filets les plus prévenant pour les oiseaux sont les filets latéraux, les filets anti-guêpes et les filets anti-grêle.

### Suzukii

La canicule va réduire l'activité des drosophiles. Néanmoins, les secteurs systématiquement infestés ne doivent pas être négligés.

#### → Blanchiment

20-25 kg/ha de Surround dans 300 à 400 litres de bouillie.

Traitement face par face sur la zone des grappes.

## Stratégie de lutte

Pour beaucoup la fin des traitements est déjà une réalité.

Dans d'autres situations, les traitements se poursuivent.

Les doses mentionnées se réfèrent au stade J-M.

### Objectif :

Protéger la rafle et les jeunes feuilles du chapeau.

### Intervalle de traitement :

Stratégie de contact : 10-20 jours.

### Les meilleures fenêtres de traitements

Pour la région des Trois-Lacs : vendredi.

Pour la région de Spiez : vendredi.

Méthode d'application :

Dans les parcelles saines, une application tous les deux rangs est possible.

Dans les parcelles sensibles (cépages, humidité stagnante, ...), une application face par face peut s'avérer pertinente.

Il est important d'orienter la bouillie principalement sur les grappes et le haut de la haie foliaire (chapeau).

<p><u>En Bio</u> Soufre mouillable 5 kg/ha + Cuivre métal 300 –( 400 si dernier traitement) g/ha</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Alternative au cuivre</u></li> </ul> <p>Myco-sin 8 kg/ha. + Soufre 0-5 kg/ha. Pas de mélange avec des bicarbonates ou talc</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Bicarbonates</u> → préférer le bicarbonate de potassium</li> </ul> <p><u>Bicarbonate de potassium</u> Armicarb 3 kg/ha ou Vitisan 5 kg/ha</p> <p><u>Bicarbonate de sodium</u> Baxoda, Carbyc,... 1% volume de bouillie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Sucre</u> (10 g/ 100 l de bouillie) Fructose ou saccharose (sucre e table)</li> <li>• <u>Eliciteurs</u> Plus utiles</li> </ul>	<p><u>En PER contact sans mesure CSP 70</u> <b>Le stade plomb de chasse est désormais dépassé.</b></p> <p>Si tous les travaux de vigne sont terminés, un dernier traitement avec du Dithianon peut être intéressante. Cette molécule est plus stable sur la feuille que le Folpet. Elle résiste à 40 mm de pluie. Attention, il est très allergène.</p> <p>Soufre mouillable 5 kg/ha + Folpet 2 kg/ha ou Dithianon (0.8 kg/ha).</p> <p><u>En PER produits techniques sans mesure CSP 70</u> À ce stade, l'ajout de produits techniques est moins pertinent. Seul l'ajout d'un phosphonate permet de protéger efficacement les jeunes feuilles de la vigne. Par contre, il va augmenter de manière significative le résidu acide phosphoreux dans les vins. Une solution à base de substances de contact est plus adaptée.</p> <p>Stamina S et similaire 3.2 l/ha Alginure 6l/ha Arco, Mikal, Cyrano 3.2 kg/ha</p>
---	---

**Extrait de plantes et produits alternatifs :**

- Talc → Invelop 8-12 kg/ha, pas de mélange avec Armicarb ou Myco-Sin
- Crème d'algues 3-4 l/ha, certaines crèmes d'algues comme l'Hasorgan Profi apporte 50 g de K/litre → Le potassium est un élément central dans la gestion de l'eau par la plante.
- Les autres produits alternatifs sont progressivement moins pertinents.

## 4 – Fauche intégrale du vignoble (NE)

Pour le canton de Neuchâtel, la fauche intégrale du vignoble est autorisée depuis le vendredi 15 août 2025.

## 5 – Semis de couverts végétaux avant vendange

Dès la fin des traitements, il est possible d'implanter ces couverts dans des parcelles non SVBN. Le semis se fera tous les deux rangs.

La période de semis idéale s'étale du mois d'août à la mi-septembre.

Le choix des mélanges avant vendange est relativement facile.

Il existe de multiples mélanges. Certains sont spécifiquement orientés pour la vigne.

Pour un semis avant vendange, de nombreux mélanges agricoles seront également adaptés.

La composition du mélange devrait respecter certains critères :

- Composition de plantes gélives
- Mélange de graminées, dicotylédones et de légumineuses.
- Plantes aux racines pivotantes et fasciculées.

Le défi de la mise en place est de détruire l'enherbement déjà présent pour permettre au couvert de germer facilement :

- Les méthodes de destruction des enherbements en place sont variées.
- Dans les exploitations non bio, une destruction chimique (glyphosate) est possible.
- Différentes machines permettent de scalper le gazon.
- La bêcheuse est néanmoins la méthode la plus sécurisante. Par contre, elle est onéreuse et lente.
- Le semis direct est possible mais les résultats sont souvent aléatoires. Cette méthode devrait être combinée par un scalpage du gazon.
- Dans tous les cas de figure, les semis enterrés en sillon seront bien mieux implantés que des semis de type volés ou très superficiels.

## 6 – Surveillance de la flavescence dorée

**La flavescence dorée est une maladie de quarantaine à annonce obligatoire !** Avant l'arrivée du vecteur de la flavescence dorée dans les prochaines années, il est important d'assainir le vignoble des jaunisses présentes.

- Le bon moment commence dès maintenant pour repérer les symptômes :
  - Jaunissement ou rougissement des feuilles selon s'il s'agit d'un cépage blanc ou noir (généralement sans nécroses).
  - Enroulement des feuilles.
  - Non- aoûtement des sarments (pas de lignification, sarments verts et mous, retard de croissance).
  - Flétrissement des raisins
- Nous vous prions de marquer vos ceps suspects et de nous en informer à l'aide du formulaire d'annonce ci-joint. Le [formulaire](#) ainsi qu'une fiche présentant les symptômes sont aussi disponibles sur notre site dans la rubrique [\(Viticulture – Informations techniques viti-vinicoles\)](#).
- **En cas d'observation de symptômes, nous vous rappelons que l'annonce est obligatoire même s'il s'agit probablement de bois noir !** La flavescence dorée et le bois noir sont deux jaunisses de la vigne qui présentent les mêmes symptômes. La distinction se fait uniquement par analyse au laboratoire.
- Des relevés vont être effectués par la station viticole et le service phytosanitaire du canton de Berne prochainement. Les propriétaires seront informés du résultat de l'analyse et de la marche à suivre en cas d'observation de ceps symptomatiques.



*Enroulement et jaunissement sur cépage Chardonnay (image Agroscope)*



*Cep de raisin noir présentant des symptômes de jaunisse marqué par la station viticole (bombonne jaune ou orange) lors du relevé pour l'analyse aléatoire.*

## 7 – Informations de la station

### Validation des acquits neuchâtelois :

Vos acquits (droit de production) sont désormais disponibles sur le cadastre viticole VV20. Nous vous rappelons qu'ils sont à attribuer aux caves avant les vendanges pour leur déclaration d'encavage.

### Laboratoire d'œnologie :

Du 9 au 24 août, le laboratoire sera fermé et aucune analyse ne sera effectuée. Seul les analyses de suivi de maturité auront lieu.

## 8 – Informations diverses

- Dans le cadre du projet innoPIWI et oenoPIWI de Changins, une journée sur les cépages résistants est organisée le 29 août à Changins. Vous retrouverez le programme en pièce jointe des deux derniers bulletins.
- Plate-forme pour le monitoring des résidus de produits phytosanitaires dans les vins suisses

Depuis 2018, VITISWISS coordonne une plate-forme de suivi des résidus de produits phytosanitaires dans les vins suisses. Elle permet aux producteurs d'analyser leurs vins de manière confidentielle, standardisée et centralisée, tout en limitant les coûts. L'objectif est de garantir la qualité des vins, de suivre l'évolution des résidus et de contribuer à la réduction de leur présence.

### Nouveauté dès août 2025 :

La logistique est désormais assurée par le laboratoire de l'Office cantonal de la vigne et du vin du Valais. Les prélèvements auront lieu chaque trimestre : 15 août, 15 novembre, 15 février et 15 mai. Envoi des échantillons avant ces dates, avec le formulaire disponible sur [vitiswiss.ch](http://vitiswiss.ch).

### Tarifs :

- Label VINATURA : CHF 295.– (1<sup>ère</sup> analyse gratuite)
- Membres VITISWISS : CHF 340.–
- Non-membres : CHF 385.–

Une fiche accompagne les résultats avec seuils légaux, produits problématiques et conseils de réduction.

Partenaires : Agroscope & le laboratoire valaisan de la vigne et du vin.

Objectif : transparence, durabilité et qualité pour la vitiviniculture suisse.